



# Généralions +

**Le Bulletin des 50 + en Appalaches**

**Vol. 7, no 11 - le 29 avril 2020**

## **INTERRUPTION DU SERVICE DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS**

C'est avec regret que le conseil d'administration du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches (CDA) annonce qu'il mettra fin, le 29 mai prochain, à son service de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (TMAV), tout en souhaitant qu'un organisme puisse prendre la relève le plus rapidement possible.

Les membres du CA sont bien conscients de l'importance que revêt le travail de milieu auprès des aînés vulnérables dans la MRC des Appalaches, c'est pourquoi nous souhaitons ardemment qu'un organisme réponde rapidement à l'invitation de prendre la relève. Pour nous, ce n'est plus possible de poursuivre avec la poignée de bénévoles que nous sommes.

Rappelons que le CDA est disposé à collaborer avec l'organisme qui va relever le défi afin d'assurer la continuité de ce service dans la région.

Nous tenons également à remercier tous les partenaires qui ont permis que ce programme voit le jour et continue d'évoluer au fil des ans. Nous désirons également souligner d'une manière spéciale le travail accompli par les travailleuses et travailleurs de milieu, principalement Brigitte Lagassé qui exerce cette fonction depuis la création du programme en 2016 et Geneviève Cyr qui a également passé plusieurs années auprès des aînés vulnérables.

### L'origine du projet

En 2015, M. Maurice Boulet, après avoir recherché des organismes pouvant répondre à l'appel de candidature pour un projet de travail de milieu, avait convaincu le conseil d'administration du CDA de prendre en main un tel projet. Ce rôle s'inscrivait parfaitement dans notre mission d'améliorer les conditions de vie des aînés. Toutefois les charges administratives sont devenues trop lourdes pour nous qui n'avons aucune permanence ni aucune subvention statutaire autre que celle du Secrétariat aux aînés, destinée aux travailleuses de milieu.

Le conseil d'administration du Conseil des aînés demeure convaincu que le programme est viable et peut se poursuivre s'il est géré par un organisme qui possède une structure reposant sur une permanence et non uniquement constituée de bénévoles.

Le moment est venu de passer le flambeau.

**La publication des Bulletins « Généralions + »  
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins**



## RESPECTEZ LES RECOMMANDATIONS MÊME EN PHASE DE DÉ-CONFINEMENT

Même en période d'avant le dé-confinement, il convient de **RAPPELER AUX PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS DE RESPECTER LES RECOMMANDATIONS DES SERVICES DE SANTÉ**. Il en est de même pour les moins de 70 ans qui sont en fragilisation.

Les personnes âgées sont les plus vulnérables à la COVID-19. Nous vous **SUPLIONS** d'éviter de tenir des activités de groupes, d'éviter de vous présenter dans certains lieux y compris les épiceries, etc. Il en va votre santé. Il en va de votre vie, bien sûr, mais aussi de celle de vos amis et de vos proches. **TOUS LES GESTES DE PRÉVENTION COMPTENT**.

*Les autorités de la santé, les élus municipaux, les organismes de services aux aînés et les organismes d'aînés vous demandent de suivre ces recommandations de prévention.*

### LE SERVICE DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES ÂÎNÉS D'ICI LE 29 MAI

- Les TMAV continueront de répondre au téléphone jusqu'au 29 mai 2020.
- Elles restreignent leurs visites à domicile et leurs déplacements afin de ne pas être un facteur de transmission de la COVID-19.
- Au cours du mois de mai, les usagers seront rejoints afin de leur expliquer la situation et des suggestions d'alternatives leur seront proposées.

**AIDE-EN-VUE I**  
Secteur Sud-ouest de la route 267

418 332-7358

**AIDE-EN-VUE II**  
Secteur Nord-est de la route 267

418 332-5606

### ACTIONS DU CONSEIL DES ÂÎNÉS AUPRÈS DES USAGERS DU TMAV

*Actuellement le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches de concert avec le Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) du CISSS-CA travaille à préciser des alternatives à communiquer aux usagers du service de travail de milieu auprès des aînés (TMAV). Ainsi les travailleuses de milieu pourront communiquer avec les usagers de notre service de TMAV et leur proposer des ressources en lien avec leurs problématiques. C'est une façon d'assurer un certain filet social pour ces personnes aînées.*

*Les travailleuses de milieu auprès des aînés continueront de répondre au téléphone et elles pourront contacter chacun des usagers d'ici le 29 mai 2020.*

## REMISE DE MÉDAILLES DU LT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC - EDITION 2020

Respectueux des directives gouvernementales qui visent à contrôler la propagation de la COVID-19 et soucieux de la santé des lauréats et de leurs proches, le Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec s'est vu dans l'obligation d'annuler la cérémonie régionale pour la remise des Médailles et de procéder par envoi postal.



Vingt-trois résidents de la MRC des Appalaches viennent de recevoir, du Cabinet de l'honorable J. Michel Doyon, une médaille et un certificat reconnaissance pour leur engagement bénévole au sein de la communauté. Au rang des récipiendaires, se retrouvent 18 médaillés pour la catégorie Aînés (argent) et 5 médaillés pour la catégorie Jeunesse (bronze).



*L'hon. J. Michel Doyon,  
lieutenant-gouverneur  
du Québec*

Le collaborateur bénévole du Programme des distinctions honorifiques dans notre milieu, M. Maurice Boulet, félicite les lauréats et les lauréates. Il remercie les personnes qui ont complété des dossiers de candidatures. Cette attention est sûrement appréciée par les récipiendaires. Voici la liste des récipiendaires 2020 de la MRC des Appalaches.

Médailles du lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés (argent)				
	PRÉNOM	NOM	MUNICIPALITÉ	CANDIDATURE PROPOSÉE PAR
1	Lucie	Auger	Kinnea's Mills	Municipalité de Kinnea's Mills
2	Louise	Beaudoin	Irlande	Club de l'Âge d'Or St-Adrien-d'Irlande
3	Claude	Binet	Adstock	Chevaliers de Colomb conseil 2088 Thetford Mines
4	Pierrette	Bissonnette	Saint-Jacques-de-Leeds	Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds
5	Gaston	Boutin	Saint-Julien	Par un individu
6	Émilienne	Chouinard	Adstock	Municipalité d'Adstock
7	Pierre	Couture	Thetford Mines	Banque alimentaire La Vigne
8	Jean Guy	Daigle	Thetford Mines	Club Amical de Black Lake (Club d'Âge d'Or)
9	Rachelle	Daigle	Thetford Mines	Club Amical de Black Lake (Club d'Âge d'Or)
10	Gilles	Falardeau	Thetford Mines	Société d'Expansion du Parc Provence Inc.
11	Marie-Claire	Labranche	Thetford Mines	Cercle des Fermières de Black Lake
12	Guy	Rodrigue	Thetford Mines	Chevaliers de Colomb de Black Lake Conseil 5167
13	Jeanne	Roy	Sainte-Clotilde-de-Beauce	Par un individu
14	Johanne	Royer	Thetford Mines	FADOQ - Thetford
15	Alain	Saint-Hilaire	Saint-Pierre-de-Broughton	Comité d'entraide bénévole de Saint-Pierre
16	Gilles	Trépanier	Sainte-Clotilde-de-Beauce	Par un individu
17	Mariette	Vachon	Sainte-Clotilde-de-Beauce	Par un individu
18	Paul	Vachon	Irlande	Club de l'Âge d'Or St-Adrien-d'Irlande

\*\*

Médailles du lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse (bronze)				
	PRÉNOM	NOM	CANDIDATURE	VILLE DE L'INSTITUTION
1	Charles Eliot	Boudjack	Polyvalente de Disraeli	Disraeli
2	Félix-Olivier	Cloutier	Polyvalente de Black Lake	Thetford Mines
3	Jordane	Deschamps	Cégep de Thetford	Thetford Mines
4	Nicolas	Lambert	Cégep de Thetford	Thetford Mines
5	Anthony	Nolin	Polyvalente de Thetford Mines	Thetford Mines

**LE CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES FÉLICITE  
TOUTES CES PERSONNES MÉRITANTES**

## CERTIFICATS DE FÉLICITATIONS POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Sur demande, l'Honorable J. Michel Doyon émet des certificats de félicitations à un organisme communautaire qui célèbre, en cours d'année, un anniversaire de fondation à partir de 20 ans d'existence et ce en multiple de 5 ans.

Le formulaire **adresser une demande de vœux** est disponible à :

<https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/demande-voeux/voeux-formulaire.asp>

Il faut prévoir un délai de 6 semaines pour la réception d'un certificat.

Pour informations additionnelles : Maurice Boulet au 418 335-2533.

## LE PORT DU MASQUE

**Il semble évident que le port du masque deviendra de plus en plus courant. Le Dr Arruda a annoncé jeudi que le port du masque sera recommandé dans certaines circonstances. Il ne s'agira cependant pas d'une obligation. Voici quelques questions et réponses à ce sujet.**

### 1. Quand est-il recommandé de porter un couvre-visage?

Le port du couvre-visage pourrait être envisagé lorsque la distanciation physique (2 mètres) n'est pas possible dans les lieux publics. Le port du couvre-visage dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène et de distanciation physique (lorsque possible). Il est important de rappeler que toute personne malade doit rester à la maison.

### 2. Combien de temps maximum pouvons-nous le porter?

Le port prolongé du couvre-visage n'est pas recommandé. Il devrait être porté pendant de courtes périodes, uniquement dans les lieux publics où la distanciation physique ne peut être respectée, puis retiré par la suite. Il devrait également être changé lorsqu'il est souillé, humide ou endommagé.

### 3. Quels sont les critères à regarder pour reconnaître un bon couvre-visage artisanal (tissu, épaisseur, façon d'épouser le visage)?

On doit s'assurer que les couvre-visage répondent aux principes suivants:

- sont en tissu tissé serré, mais souple, par exemple en coton;
- sont confortables et permettent de respirer librement;
- comportent au moins 2 couches superposées de tissu;
- sont bien ajustés au niveau du nez et sous le menton.

**Concernant la fabrication des masques, de multiples documents sont disponibles sur le site du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) ou sur le site de l'institut national de la Santé publique (INSPQ).**

Source MSSS

## ASSURANCE AUTO : RÉDUCTIONS OU REMISES DE PRIMES

En cette période de la COVID-19, les médias présentent des images de routes relativement désertes ce qui confirme présentement une importante diminution de véhicules sur les routes (plus de 65%). Il est également constaté que la plupart des assureurs auto offrent actuellement à leurs clients une réduction ou une remise sur la prime d'assurance automobile.

Par ailleurs, le Bureau d'Assurance du Canada (BAC) indique que « les risques de sinistres se trouvent ainsi réduits » et il ajoute que « la plupart des assureurs accordent présentement à leurs assurés une réduction ou une remise sur les primes d'assurance automobile ».

Dans les lignes qui suivent, vous serez à même de constater que deux procédures distinctes peuvent être appliquées par les assureurs :

- certains accordent une réduction ou une remise sans que l'assuré ait besoin de contacter son assureur. C'est le cas pour La Capitale, iA Assurance auto et habitation et la SSQ;
- d'autres obligent leurs assurés de communiquer avec leur courtier ou l'agent de l'assureur pour en faire la demande ou de compléter un formulaire en ligne pour effectuer une réclamation.



Des informations concernant les modalités présentement en usage chez différents assureurs auto sont disponibles au :

<https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/assurance-auto-reduction-prime> .

Toutefois, certaines grandes organisations ont parfois obtenu des remises plus avantageuses pour leurs membres.

Source : Bureau d'assurance du CANADA (BAC)

Texte rédigé par : Maurice Boulet, président FADOQ – Thetford

## COMMUNIQUER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est impératif que vous nous communiquiez votre changement d'adresse électronique afin de continuer à recevoir notre bulletin. Cela évite des retours. De plus, si vous décidez de ne plus recevoir notre bulletin, simplement nous en aviser. Merci de votre collaboration.

## POUR OBTENIR LE BULLETIN GÉNÉRATIONS +

La distribution du Bulletin des 50 + en Appalaches est assurée à même le réseau électronique de la SDERT. Pour s'y inscrire rendez-vous à : [www.regionthetford.com](http://www.regionthetford.com) . Repérez la case « Abonnez-vous à notre infolettre », inscrivez votre adresse courriel et cliquez pour vous y abonner.